

Sur la présence d'un ourlet méditerranéo-atlantique dans le Centre-Ouest : le *Rubio peregrinae* - *Cistetum salvifoliae* ass. nov.

par M. BOTINEAU (1), J.-B. BOUZILLÉ (2), et C. LAHONDÈRE (3)

Résumé - Les auteurs décrivent sur les côtes de Vendée et Charente-Maritime une association nouvelle, le *Rubio peregrinae* - *Cistetum salvifoliae*, qui s'intègre parmi les ourlets de la classe des *Trifolio-Geranietea*.

A l'occasion de la définition des fourrés des sables littoraux de la côte atlantique, J.-M. et J. GÉHU (1969, 1975, 1979, 1984) parlent d'un « ourlet physiologique » dominé par *Cistus salvifolius*, sans que cet ourlet soit cependant isolé du manteau arbustif voisin.

Toutefois en 1985 et 1986, ces auteurs individualisent une telle végétation dans la succession spatiale des paysages, mais ne la décrivent pas.

Nous pensons qu'effectivement, aussi bien par sa structure que par sa composition floristique, cet ourlet est bien défini.

1 - Synfloristique.

Le tableau de végétation proposé rassemble 28 relevés. Le nombre moyen d'espèces est voisin de 12. Mais une grande variété dans la composition floristique peut apparaître, puisque 73 espèces sont citées au total.

Trois espèces sont à considérer comme des différentielles géographiques :

- d'une part *Rosa pimpinellifolia*, qui, sur le littoral atlantique, devient rare au sud de la Vendée ;

- d'autre part, deux espèces méditerranéennes qui trouvent ici leur limite septentrionale absolue : *Cytinus hypocistis* subsp. *hypocistis* (Suzac, forêt de Saint-Augustin, Oléron) et *Moehringia pentandra* (Suzac).

2 - Symorphologie.

Si les hémicryptophytes (41 %) et les phanérophytes (26 %) sont les mieux représentés, le groupe des chaméphytes est important (15 %) : l'association est très souvent dominée par *Cistus salvifolius* qui, lorsqu'il est en pleine floraison, signale de loin le groupement à l'observateur ; *Rubia peregrina* s'y accroche bien régulièrement, alors que le Lierre forme un tapis plus ou moins dense.

Il s'agit donc de peuplements qui ne dépassent guère 30 cm de hauteur, si ce n'est au niveau de l'aspect à Ajonc d'Europe qui présente une strate plus élevée.

Cet ourlet précède habituellement un manteau arbustif dont la hauteur varie entre 1 et 2 m.

(1) M. B. : Laboratoire de Botanique, Faculté de Pharmacie, 87000 LIMOGES.

(2) J.-B. B. : 203 Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE-ACHARD.

(3) C. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

3 - Synchorologie.

L'association est ici définie à partir d'observations effectuées sur les côtes du Centre-Ouest : seize relevés ont été réalisés en Vendée, douze en Charente-Maritime. Ils correspondent ainsi à la limite nord du Ciste sur le littoral atlantique.

Mais l'association s'étend donc vers le sud, comme l'ont écrit J.-M. et J. GÉHU (1985 et 1986), sur tout le littoral atlantique : Gironde, Landes et Adour ; son aire correspond à la zone des forêts littorales sempervirentes.

Nous ne disposons pas de données suffisamment précises sur les peuplements équivalents de la région méditerranéennes pour affirmer l'existence d'associations vicariantes. De même, il faudra étudier les stations plus continentales du Ciste à feuilles de Sauge pour comparer leur composition floristique à celle des peuplements strictement littoraux analysés ici.

4 - Synécologie.

Les relevés ont donc tous été effectués sur le littoral, sur sol essentiellement sablonneux. Il en résulte la présence d'un cortège important d'espèces psammophiles. L'action des vents du large, chargés de sel, doit également contribuer à la sélection des espèces.

Il apparaît une sous-association bien individualisée (relevés 16 à 28), constituée par l'apparition d'espèces constituant les fourrés à *Ulex europaeus* subsp. *europaeus*. Si cet aspect s'observe davantage en Charente-Maritime, c'est que les sables y sont souvent plus décalcifères.

5 - Syndynamique.

Les ourlets à *Cistus salvifolius*, du moins ceux du littoral analysés ici, apparaissent en retrait de la dune à *Helichrysum*, à proximité d'un manteau préforestier.

En Vendée et Charente-Maritime, ce dernier correspond au *Daphno gnidii* - *Ligustrum vulgare* (J.-M. Géhu 1968) J.-M. et J. Géhu 1973.

Plus au sud, où le Daphné est absent, les peuplements à Ciste ont été indiqués voisinant avec d'autres fourrés :

- avec un aspect thermophile du *Scopario* - *Sarothamnetum scoparii* (J.-M. Géhu 1968) J.-M. et J. Géhu 1973, en Gironde ;

- avec le *Suberi* - *Sarothamnetum scoparii* (P. Dupont 1961) J.-M. et J. Géhu 1973, dans les Landes.

Ce Ciste a également été indiqué par J.-M. et J. GÉHU, en Aquitaine, voisinant avec des fourrés à *Salix arenaria* dans des dépressions dunaires humides.

6 - Synsystématique.

Tous ces ourlets nous semblent bien individualisés, associant *Cistus salvifolius* à des espèces lianoïdes variées : *Rubia peregrina*, *Hedera helix* subsp. *helix*, *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*.

Nous proposons de leur attribuer, en tenant compte de la physionomie donnée par le Ciste, le nom de : *Rubio peregrinae* - *Cistetum salvifoliae*, ass. nov..

Le choix de la Garance, comme espèce associée, nous a semblé s'imposer pour différentes raisons :

- sur le plan structural : si *Rubia peregrina* est souvent utilisée pour définir des manteaux préforestiers de la classe des *Rhamno* - *Prunetea*, cette espèce chaméphyte nous apparaît être malgré tout, à l'origine, une espèce d'ourlet herbacé. Elle a d'ailleurs été utilisée également pour définir quelques groupements de la classe des *Tri-*

folio - Geranietea (B. de FOUCAUT et P.-N. FRILEUX, 1979).

- sur le plan chorologique : cette liane présente une distribution de type méditerranéen-atlantique, couvrant tout l'ouest de la France ; mais c'est malgré tout l'espèce dont l'aire de répartition est la plus proche de celle du Ciste. C'est ce que P. DUCHAUFOUR avait déjà remarqué en 1948 : « parmi (les éléments méditerranéens), les éléments communs à la vieille dune de Gascogne et à celle de Saint-Trojan (Oléron) sont *Cistus salviaefolius* et *Rubia peregrina* ».

- sur le plan écologique : *Rubia* est l'espèce qui semble la moins sensible aux variations édaphiques. En effet, *Lonicera periclymenum* se raréfie sur les sols les plus sableux. Le Lierre est plus constant dans nos relevés ; mais il apparaît, en d'autres lieux, définir des variantes caractérisant des sols frais et sous couvert forestier dense, là où justement le Ciste, espèce héliophile, à tendance à s'étioler.

Nous avons choisi le numéro 6 comme relevé type de l'association (*Typus nominis*) ; le numéro 28 est le type de la sous-association *Ulicetosum europaei*.

Cette association trouve sa place naturelle dans la classe des *Trifolio - Geranietea*, dont *Rubia peregrina* et *Rosa pimpinellifolia* peuvent être considérées comme des caractéristiques.

Plus précisément, il faut certainement l'inclure dans l'alliance du *Teucrium scorodoniae*, même si les éléments définissant celle-ci sont surtout concentrés au niveau de l'aspect à *Ulex europaeus* (*Solidago virgaurea*, *Teucrium scorodonia*, *Hieracium laevigatum*, *Arenaria montana*).

Une étude de ces ourlets dans un cadre géographique plus vaste devrait permettre d'affiner ces premières données.

Bibliographie

- DUCHAUFOUR P., 1948. - Notes sur la végétation des dunes calcaires d'Oléron. *Bull. Soc. Bot. France*, **95** : 202-205. Paris.
- FOUCAULT B. de, FRILEUX P.-N., 1983. - Premières données phytosociologiques sur la végétation des ourlets préforestiers du nord-ouest et du nord de la France. *Colloques phytosociologiques*, VIII, Lisières forestières (Lille, 1979) : p. 319 et tabl. XI : le *Geranio sanguinei - Rubietum peregrinae*. Vaduz.
- GÉHU J.-M., 1969. - Sur les fourrés des sables atlantiques et leur vicariance géographique. *C.R. Acad. Sciences*, **268** (7), série D : 1073-1075. Paris.
- GÉHU J.-M., 1986. - La végétation côtière. Faits de géosynvicariance atlantico-méditerranéenne. *Bull. Ecologie*, **17** (3) : 179-187. Paris.
- GÉHU J.-M., GÉHU-FRANCK J., 1975. - Les fourrés des sables littoraux du Sud-Ouest de la France. *Beitr. naturk. Forsch. Südw.-Deutschland*, **34** : 79-94. Karlsruhe.
- GÉHU J.-M. et J., 1983. - Présentation synthétique des fourrés littoraux atlantiques. *Colloques phytosociologiques*, VIII, Lisières forestières (Lille, 1979) : 347-354. Vaduz.
- GÉHU J.-M., GÉHU-FRANCK J., 1984. - Sur les forêts sclérophylles de Chêne et de Pin maritime des dunes atlantiques françaises. *Documents phytosociologiques*, n.s., VIII : 218-231. Camerino.
- GÉHU J.-M., GÉHU-FRANCK J., 1985. — Données synchorologiques sur la végétation littorale européenne. *Vegetatio*, **59** (1-3) : 73-83. Dordrecht.
- GÉHU J.-M., PETIT M., 1965. - Notes sur la végétation des dunes littorales de Charente et de Vendée. *Bull. Soc. Bot. Nord de la France*, XVIII n° 1 : 69-88. Lille.

VANDEN BERGHEN C., 1965. - Notes sur la végétation du Sud-Ouest de la France :
2) - La végétation herbacée des dunes maritimes fixées. *Bull. Jardin Botanique de l'Etat*, 35 (4) : 355-362. Bruxelles.

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	C.P.			
Département	85	85	85	85	17	85	85	85	85	85	85	17	85	17	85	85	85	85	85	17	17	17	17	17	17	17	17	17				
Longitude du relevé (en m)	15	10	20	20	5	30	10	5	25	30	10	3	5	5	15	20	15	20	10	10	10	20	10	20	10	25	20	7	18			
Recouvrement (en %)	70	60	70	80	100	70	80	80	70	50	75	100	85	90	50	90	80	45	70	100	75	95	100	100	100	80	90	70				
Nombre d'espèces	10	10	12	13	10	9	9	11	9	13	11	11	9	6	7	13	11	9	11	13	13	17	19	16	22	18	16	22				
Caractéristiques d'association : <i>Cistus salvifolius</i>	3	2	3	5	2	3	5	1	4	1	3	5	5	5	4	5	4	3	2	4	3	2	2	2	2	3	2	2	V			
Différentielles d'association : <i>Nubia peregrina</i>	1	+	1	+	+	2	2	2	+	2	1		1	1	+	+	+	2	+	+	+	+	+	+	1	3	2	+	IV			
<i>Hedera helix</i> ssp. h.	1	2	+	+	+	+	+	+	+	2	+		1	2	+	+	+	+	1	+	+	+	+	+	+	2	+	+	V			
<i>Lonicera periclymenum</i> ssp. p.						+	+	+	+				+	+	+	+	+	+						+	+	1	+	+	III			
Différentielles géographiques : <i>Rosa pimpinellifolia</i>	+	+	2	1	3	1	+	1	1	1						+													II			
<i>Cytinus hypocotyle</i> ssp. h.																														I		
<i>Moehringia pentandra</i>																														+		
Différentielles de sous-association : <i>Ulex europaeus</i> ssp. e.										+						1	1	+	1	3	1	1	+	3	2	1	4	2	III			
<i>Cytisus scoparius</i> ssp. s.																+	1	+	+	+	2	+	+	+	+	+	+	+	II			
<i>Erica scoparia</i> ssp. s.																														+		
Caractéristiques et différentielles des unités supérieures : <i>Pteridium aquilinum</i>										+					+															II		
<i>Anthoxanthum odoratum</i>					1					+						1														II		
<i>Solidago virgaurea</i>						1			2	+	+					+	+			1										II		
<i>Dactylis glomerata</i>										1						1	+	+												II		
<i>Teucrium scorodonia</i> ssp. s.											1																			II		
<i>Hieracium laevigatum</i>																														I		
<i>Arenaria montana</i> ssp. m.																														+		
<i>Polygonatum odoratum</i>																														+		
<i>Potentilla montana</i>																														+		
<i>Silene mutans</i> ssp. n.																														+		
Espèces des fourrés littoraux thermophiles : <i>Quercus ilex</i>	1	+	1			1	+	+	1	+	+	+	+	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	V			
<i>Rubus div. sp. (dont discolorés)</i>	+	+	+			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	III			
<i>Ligustrum vulgare</i>																														II		
<i>Pinus pinaster</i> ssp. atlantica																														II		
<i>Daphne gnidium</i>	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	I			
<i>Lunula foresteri</i>																														I		
<i>Ruscus aculeatus</i>	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	I			
<i>Arbutus unedo</i>																														I		
<i>Clematis flammula</i>																														+		
Espèces des dunes : <i>Carex arenaria</i>						+	+		2	1	+	1	1	+	+	2														III		
<i>Koeleria glauca</i>																														I		
<i>Euphorbia portlandica</i>	1	+	+			+																								I		
<i>Ephedra distachya</i> ssp. d.						2	+		2																					I		
<i>Sanguisorba minor</i> ssp. m.						1	r	1																						I		
<i>Phleum arenarium</i>																														+		
<i>Centaurea aspera</i> ssp. a.																														+		
<i>Elymus pycnanthus</i>																														+		
<i>Eryngium campestre</i>																														+		
<i>Helichrysum stoechas</i> ssp. s.																														+		
<i>Vinetoxicum humidoraria</i> ssp. h.	1	+	+			+	+																							+		
Diverses : <i>Quercus pubescens</i> ssp. p.																														II		
<i>Quercus robur</i> ssp. r.																														I		
<i>Crataegus monogyna</i> ssp. m.																														+		
<i>Erica cinerea</i>																														I		
<i>Clematis vitalba</i>																														I		
<i>Senecio sylvaticus</i>																														I		
<i>Jasione montana</i>																														I		
<i>Pteris gr. kienastoides</i>																														+		
<i>Geranium purpureum</i>																														+		
<i>Calluna vulgaris</i>																														+		
<i>Sedum reflexum</i>																														+		
<i>Polypodium vulgare</i>	+																													+		
<i>Ononisatrix</i> ssp. n.																														+		
<i>Calamagrostis epiglottis</i>																														+		
<i>Hypochoeris radicata</i>																														+		
<i>Agrostis gr. stolonifera</i>																														+		
<i>Cephalanthera rubra</i>																														+		
<i>Holcus lanatus</i>																														+		
Accidentelles :	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	1	2	

LOCALISATION DES RELEVÉS. - 1, 2, 4, 11: Noirmoutier, bois de la Blanche (85); 3, 6, 10, 13, 18: Jard-sur-mer, Anse Saint-Nicolas (85); 5: La Tremblade, les Bains (17); 7: Jard-sur-mer, porte Océane (85); 8: Jard-sur-mer, parc de la Grange (85); 9, 15: Jard-sur-mer, pointe du Payeré (85); 12: Orléon, Gateau (17); 14: Orléon, Vert-Bois (17); 16: Jard-sur-mer, Ragouin (85); 17: Jard-sur-mer, Légère (85); 19: Jard-sur-mer, Madoreau (85); 20: sud de Ronce-les-Bains (17); 21, 26: Suzac (17); 22, 24: Saint-Palais-sur-mer (17); 23: les Combots d'Ansoine (17); 25: La Tremblade (17); 27, 28: Suzac, le Compain (17).

ESPÈCES NON MENTIONNÉES DANS LE TABLEAU. - 4: *Sedum acre* (+); 10: *Sonchus oleraceus* (r); 12: *Ononis repens* var. *maritima* (+2); *Silene alba* (i); *Echium vulgare* (+2); *Genthera erythrosepala* (+2); 14: *Ulmus minor* juv. (+); 24: *Viola* sp. (+); 25: *Buonymus europaeus* (+); *Arrhenatherum elatius* (+); 26: *Rosa gr. canina* (+); *Trifolium campestre* (+); 27: *Trifolium dubium* (+); 28: *Polygala vulgaris* (+), *Geum urbanum* (+).